

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 06 mai 2025 Affichée le : 06 mai 2025	Le treize mai deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : RODAMEL Karine
---	--

N° 2025D403	PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2024
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités responsables d'un service d'eau ou d'assainissement doivent présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité de ces services publics.

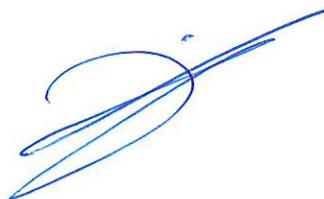
Monsieur Gilbert FOUGERE, conseiller municipal, donne lecture du rapport annuel 2024 d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY), délégataire du service.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

ADOpte le rapport annuel 2024 d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY).

CHARGE M. le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la Mairie.

La Secrétaire de Séance
Karine RODAMEL



ROZIER EN DONZY, le 16/05/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

